



Les Brèves du conseil municipal du 05 Juillet 2018

**Le conseil municipal, réuni en date du 05 Juillet 2018, a délibéré.
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.**

1) Chemin rue de la gare : approbation du projet

Le projet de cheminement du bureau d'études SETUI consiste principalement à créer un trottoir de 1.60 m de la rue de la Paix jusqu'à la Gare, entre la rue de la Paix et la rue de la Libération (côté habitation) puis, dans les espaces verts entre la rue de la Libération et la gare et enfin du côté des ateliers municipaux et du complexe sportif entre la gare et la Voie Romaine. Le Département devrait effectuer des travaux de reprise des enrobés des parties les plus dégradées de la chaussée mais pas avant 2019. De ce fait, l'ensemble des travaux sera repoussé à l'année prochaine. Une partie des travaux sera prise en charge par la Comcom Pays Rhin-Brisach (eaux pluviales) et par le Département.

2) Finances 2018 : FPIC et DGF

Le FPIC est un dispositif national de péréquation entre les collectivités qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à d'autres moins favorisées. Pour l'année 2018, la commune de Volgelsheim reversera au FPIC la somme de 86 092 € (contre 120 397 € en 2017). Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement versée à la commune sera de 414 974 € en 2018 (422 273 € en 2017).

3) Chasse lot n° 2 / M. WISSLER : cession de bail à M. FREYBURGER et agrément d'un nouveau permissionnaire

Les conseillers municipaux ont agréé la cession du lot de chasse n°2 de M. WISSLER à M. FREYBURGER. Ce dernier a choisi M. WILME comme permissionnaire et un avis favorable a été donné à la nomination de M. LANOT comme garde-chasse de ce lot.

4) Modernisation du parc de stationnement à vélos

Dans le cadre du dispositif Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon souhaite soutenir financièrement les projets de stationnement vélos. Ils concernent en priorité le remplacement des arceaux « type pince roue » en arceaux de « type U inversé » plus adaptés. Suite à l'appel à projet lancé en octobre 2017, la commission Cadre de Vie a fait des propositions : à la Plaine de jeux, au parc André MANN, au complexe sportif et chemin de la Krutteneau. Elles ont été retenues et la fourniture des arceaux est entièrement financée par le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon. Il restera, par conséquent, uniquement à la charge de la commune la pose des équipements qui devrait être réalisée en septembre 2018.

Déviation

Travaux de réfection du giratoire rue de la Gare / Voie Romaine du 9 au 20 juillet Une déviation est mise en place pendant la durée des travaux.



Travaux réseau d'eau rue de la Gare / rue de la Paix du 16 juillet au 06 août 2018

La chaussée sera rétrécie au niveau de ce carrefour avec la mise en place d'une circulation alternée rue de la Gare. La route sera barrée au niveau de la rue de la Paix pour aller rue de la Gare, une déviation sera mise en place.

Mise à disposition d'un écran tactile avec connexion internet

Une tablette est mise à disposition des habitants à l'accueil de la mairie pour leur permettre de consulter gratuitement leur compte AMELI (sécurité sociale) ainsi que d'autres services publics notamment les Impôts, Pôle emploi, la CAF, ...)



Horaires de la bibliothèque pendant les vacances d'été

La bibliothèque située 17, rue du Charme est ouverte les lundis et jeudis de 13h à 17h.

Déploiement d'un nouveau service en ligne de la gendarmerie nationale, Percev@I.



Les victimes découvrent un usage frauduleux de la carte bancaire. Elles font immédiatement une opposition au moyen de paiement. Elles font ensuite un signalement sur la plate-forme en ligne service-public.fr puis saisissent "percev@i" ou "fraude carte bancaire".

Les informations saisies dans Percev@I permettent aux services d'enquête :

- de disposer d'une vue plus complète du phénomène de fraude ;
- de mieux détecter les fraudes de grande ampleur ;
- d'adresser des messages de prévention ciblés.

Percev@I effectue des rapprochements par rapport :

- aux faits,
- aux lieux de commande,
- aux lieux de livraison,
- aux commerces victimes.

1,9 million de victimes de fraudes bancaires en 2018, 250 M€ d'usages frauduleux de cartes bancaires en 2018.

Pour lutter efficacement contre le nombre croissant des escroqueries à la carte bancaire, la gendarmerie nationale a développé une plate-forme de signalement dénommée Percev@I.

Percev@I est un nouveau service facilitant les démarches des usagers qui n'auront plus à se déplacer dans les brigades pour dénoncer les faits.

Accessible 24h/24h à partir du site <https://www.service-public.fr>, elle permet aux victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire de signaler les faits et d'obtenir un récépissé facilitant certaines de leurs démarches administratives, notamment le remboursement par leur organisme bancaire. L'unique condition pour accéder à ce service est de détenir la carte objet de la fraude.



GESTION DES EAUX PLUVIALES : que faire en cas d'orage ?

La Communauté de Communes est compétente dans la gestion des eaux pluviales.

Pendant un orage et en cas d'urgence, les habitants peuvent appeler les pompiers de la commune.

Les bons gestes pour limiter les inondations :

☞ Balayer les trottoirs, tailler les haies et arbres pour éviter de boucher les avaloirs avec les feuilles mortes

☞ Éviter tout rejet interdit dans les avaloirs (reste de béton lors de travaux, rejet d'eaux sablonneuses, etc)

Sur la partie privée :

☞ Nettoyer régulièrement les gouttières et caniveaux, vérifier que le puits d'infiltration ne soit pas bouché

☞ Profiter de travaux d'aménagements des cours et jardins pour déconnecter les eaux pluviales qui sont raccordées au réseau public (en les infiltrant, ou les réutilisant)

☞ Dans les secteurs sensibles, s'équiper d'une protection individuelle tels que sacs de sable, barrage mobile batardeaux, pour protéger le sous-sol.

Création d'un Repair café

Un Repair café est un lieu convivial où des bénévoles offrent de leur temps et de leur expérience pour aider les habitants à réparer toutes sortes d'objets autour d'un bon café. Ce type d'activité promeut l'entraide et la réduction des déchets sur le territoire.

La création d'une association Repair café du Pays Rhin-Brisach est envisagée ; une réunion d'information a eu lieu à cet effet avec des habitants du territoire le mercredi 06 Juin 2018. Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes et beaucoup se sont dites intéressées.

La Communauté de Communes propose aux personnes qui souhaitent intégrer la future association, Repair café du Pays Rhin-Brisach, d'assister au Repair Café du Hahnenberg dans le but de découvrir l'organisation de ce type d'évènement. Celui-ci aura lieu le **samedi 15 septembre** à la salle des fêtes de **Boesenbiesen** (village à une dizaine de km de Marckolsheim direction Strasbourg).

Pour toute inscription, merci de transmettre votre nom, prénom, contact téléphonique ou mail, compétence(s) éventuelle(s) à apporter (couture, bricolage, informatique, menuiserie, etc.) à Laurine Kretz, (laurine.kretz@paysrhinbrisach.fr ou 03 89 72 28 26)

Il est possible d'adhérer à l'association sans disposer de compétence particulière ; des formations auront lieu à cet effet entre bénévoles.

Vous pouvez retrouver nos infos, actualités et manifestations sur le site www.volgelsheim.fr ou sur la page facebook de la commune « Volgelsheim »